



LA CRECHE PRIVEE TITIS DOUDOUS ATTAQUE LA CGT DRANCY (au tribunal d'instance) Est-ce en raison de son signalement de délit pénal au Procureur de la République ?

HISTORIQUE :

Lorsqu'en 2007, l'Association formation gestion et développement (AFGED) a créé une structure d'accueil pour la petite enfance à Drancy, il fallait un lieu. Ce sont les locaux de l'ancienne bibliothèque du quartier de l'Avenir, auxquels ont été joints trois appartements ainsi que les sous-sols qui ont été choisis.

Son coût ? Moins d'un million d'euros ont été financés à parts égales (30 %) par la Caf, la Région et l'AFGED, et à 10 % par le Département.

Qu'apporte-t-on au quartier, s'est interrogée l'association dès le départ. La réponse tient dans la mixité de l'accueil des enfants. Sur les 48 places que compte la crèche, 20 sont destinées aux enfants de familles drancéennes dont les deux parents travaillent et 20 aux salariés d'administrations et entreprises du secteur. Les 8 autres places vont permettre d'accueillir, à temps partiel, des enfants âgés de 2 à 3 ans n'ayant jamais bénéficié d'un accueil en structure collective.

Les 18 salariés en CDI de cette crèche si prometteuse ont pris leur poste le 21 décembre 2007.

La vie de la maison des Titis Doudous ne fait que commencer...

Ça c'était avant...

Devant la dégradation des conditions de travail, les salariés se réunissent le samedi 9 novembre 2013 avec conférence de presse CGT à 11h à la Bourse du travail de Drancy.

Ecrivez au Maire, La CGT Drancy, l'AFEDG 93

Une Crèche où les Directeurs et salariés ne font pas long feu !

Un record à Drancy « Ils JETTENT les salariés comme des kleenex ! » Mais en plus de cela, la CGT DRANCY, dans le respect de l'article 40 du code pénal, a transmis un deuxième signalement de violence à enfants à la Justice. La CGT vous doit la transparence de l'information car des emplois sont en jeu.

Transparence

CGT

APPEL AUX SALARIES ET PARENTS

Alors qu'en 2007, 18 Contrats à durée indéterminée sont annoncés, le beau rêve rose et bleu est bien éteint.

Démissions, licenciements, les conditions de travail dans cette crèche privée posent problème et derrière c'est l'accueil des enfants qui en subit les conséquences.

Que se passe-t-il vraiment dans la crèche pour que cela affecte autant les salariés ?

Vos enfants ne peuvent rester dans ce climat de tension et d'interrogation.

Les salariés tiennent à leurs métiers, à la qualité d'accueil de vos enfants, à leur crèche. Ils ne veulent pas perdre l'autorisation départementale et veulent une gestion transparente et pérenne. Ils demandent à la municipalité d'empêcher un blocage du service au public par le passage de l'activité à une gestion para-municipale.

Il faut connaître la raison d'une situation aussi critique sur le dialogue social dans cette crèche.

Le personnel veut s'organiser pour mieux servir vos enfants. La direction, les envoie au tribunal pour toute réponse...

PARENTS SOYEZ SOLIDAIRES, écrivez, déclarez, échangez, c'est avec vous que cela avancera...

Ce qui est inquiétant

- ❑ LE TURN OVER DES SALARIES
- ❑ LES TEMOIGNAGES SUR LA VIOLENCE A ENFANT
- ❑ L'AFFICHAGE DE LA FUTURE REINTEGRATION DE LA PERSONNE SUSPECTEE EN JANVIER 2014
- ❑ L'ABSENCE A NOTRE CONNAISSANCE DE SIGNALEMENT DE L'EMPLOYEUR

La CGT a désigné une représentante de section syndicale afin que les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité soient respectées pour les travailleurs et la sécurité des enfants. La direction a choisi les tribunaux et les licenciements pour toute réponse.

Drancy, 1 nov 2013

La CGT demande de garantir le service au public
dans des vraies conditions de transparence
par une gestion municipale entière